



Commune de  
Nargis

Numéro 3  
Mars 2015



## Le L.I.E.N

### Lettre d'information à l'écoute des Nargissiens

#### Les informations et événements de Nargis

L'événement majeur du mois de mars 2015 est l'ouverture au public du nouveau site internet de la commune :

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

Ce site s'inscrit dans la continuité de démarche de l'équipe de communication, constituée autour de Patrick Rigault et dont la motivation première est d'assurer l'information des Nargissiens.

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com) est accessible sur ordinateur par tous les navigateurs, mais vous pouvez aussi le consulter sur tablettes et smartphones.

Nargissiennes et Nargissiens,

Nous avons plaisir à vous communiquer le L.I.E.N n° 3 destiné à vous donner une vue d'ensemble de la navigation sur ce nouveau moyen d'information que nous mettons à votre service :

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

A l'ouverture du site, une page d'Actualités vous indique les dates , les informations particulièrement importantes à noter ou encore la vigilance à avoir sur certains faits. Sur la droite de votre écran un pavé de 4 carrés vous annonce , en avant première, des rubriques, d'emblée accessibles et qui seront reprises dans le menu général . Cette page a valeur d'éveil sur des numéros d'urgence par exemple, ou sur des rencontres à ne pas manquer.

**A présent , commençons la navigation**

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

a été pensé et réalisé pour donner des repères de vie au nouvel arrivant dans la commune et pour imager aux yeux du Nargissien de toujours, les attraits et les multiples possibilités du village .

A cet effet, la première rubrique s'appelle **Découvrir Nargis** et retrace l'histoire de la commune. En complément, un choix de photos actuelles vient compléter ce versant du passé et mettre en valeur l'esthétique de plusieurs lieux.



[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

souhaite devenir votre référence municipale.



L'onglet nommé **La Mairie** vous permettra de retrouver autour de Patrick Rigault, l'équipe municipale, les différentes commissions, les bulletins municipaux, nos publications ainsi qu'un bref descriptif du centre communal d'action sociale, le CCAS.



[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

regroupe tous les critères d'un environnement respecté, et les grandes notions d'urbanisme. Il vous suffit de vous rendre en rubrique **Vivre à Nargis** et permis de construire, d'aménager ou certificats d'urbanisme y sont expliqués. Mais plus concrètement encore, vous pourrez retrouver les activités commerciales et artisanales de la commune. C'est en effet au quotidien que ce site vous montrera tout son potentiel.



[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

est particulièrement documenté dans l'onglet **Infos pratiques**



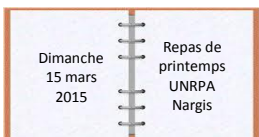
Les numéros d'urgence sont listés de façon exhaustive et le chapitre des démarches administratives est corrélé en temps réel aux réactualisations du Service Public. De ce fait, il est totalement possible de coller à l'actualité sans avoir besoin de quitter le site.

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)



souhaite s'adresser à tous et évoque à cet effet, trois grands moments de la vie dans **Famille**. Cette rubrique est faite pour guider les toutes jeunes mamans, les parents d'enfants scolarisés et d'accompagner nos aînés.

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)



veut être le reflet de la vie de la commune, rythmée par ses rencontres et par sa vie associative. **Loisirs Culture Sport** est l'onglet dans lequel vous trouverez l'agenda de toutes nos manifestations, afin de n'en rater aucune.

Il est parfois difficile ou impossible d'être présent lors d'une manifestation ou d'une soirée et pourtant vous auriez aimé être là ...Qu'importe : pour revivre l'événement rendez vous dans **C'est arrivé en 2015**

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)

est un outil évolutif au service de tous et qui peut être enrichi par les informations pertinentes de chacun.

*Et pour finir, quelques infos, pêle-mêle :*

Notez bien les dates du 22 et 29 mars pour le vote des élections départementales. Bureau ouvert de 8h00 à 18h00.

-----  
Pensez bien aussi à votre détecteur de fumée qui doit être marqué NF EN 14604.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 5 mars auprès d'André Bertrand (06.77.40.83.38) pour le repas de printemps de l'UNRPA du 15 mars .

Menu sympa et super DJ  
Adhérents 45€ et non  
adhérents 50€



#### Comité des fêtes et des loisirs :

Suite au succès de la pièce de théâtre « J'y suis, j'y reste » présentée à Nargis par la troupe de Nargi's Comedia, deux nouvelles représentations sont prévues à Fontenay le 14 mars à 20h30 et le 15 mars à 15h00. Réservez votre place : 02.38.95.82.15.

Vous aimez l'histoire : Les Archives départementales du Loiret vous proposent de consulter en ligne les actes d'état civil pour la période 1833 à 1902 ainsi que les registres paroissiaux et d'état civil avant 1832. De même, les registres paroissiaux et d'état civil de Nargis de 1650 à 1832 sont accessibles en ligne sur [mairie-nargis.com](http://mairie-nargis.com) dans la rubrique Découvrir Nargis.

Mesdames et Messieurs les présidents et membres d'associations, nous aurons plaisir à donner un maximum d'informations sur vos actions, objectifs et manifestations : aussi faites les nous connaître afin que nous puissions les inscrire sur le site de la commune :

[www.mairie-nargis.com](http://www.mairie-nargis.com)